



Moto-club du Val d'Ouve

Les Carrières
50390 RAUVILLE LA PLACE
☎ : 06.10.63.36.81.

E-mail : contact@mcvo.org
Web : www.mcvo.org

Organise
Sur son superbe terrain de Rauville la Place

Une manche du Championnat de FRANCE de Motocross Minivert

Au programme :

6^{ème} manche sur 9 épreuves à Rauville la Place

- | | | |
|---------------------------|----------------------|-------------------------|
| - 65 cc : POUSSIN | de <u>7</u> à 11 ans | - 30 pilotes x 2 séries |
| - 85 cc : BENJAMIN | de 9 à 11 ans | - 30 pilotes x 2 séries |
| - 85 cc : MINIME | de 12 à 13 ans | - 35 pilotes X x séries |

Date : Dimanche 5 Juillet 2009

Lieu : Rauville la Place, « la Lande »,
à côté de St Sauveur le Vicomte et non loin de la rivière « la Douve

Ajouter les officiels, les bénévoles, nous serons environ
plus de 2 000 personnes sur la Lande !

* * * *

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DE CETTE MANIFESTATION ?

**et/ou PARTENAIRE DES ACTIVITES
DU MOTOCLUB DU VAL D'OUVE ?**

* * * *

→ Contacts communication et sponsors /

Lucette Blaisot : 06.12.83.79.79.
Thierry Marié : 06.11.32.55.52. et mariethierry@yahoo.fr
Jean-Claude Pinel : 06.17.86.70.80.

→ Contact pour les envois de logos par internet /

yann@objectif-multimedia.com

**Réponse souhaitée
pour le 29 juin**
*Cf. délai de réalisation du
programme*

Moto-Club du Val d'Ouve - Les Carrières 50 390 RAUVILLE LA PLACE

☎ : 06.10.63.36.81. Fax : 02.33.41.03.90. - E-mail : contact@mcvo.org et Web : www.mcvo.org

- **Présentation de l'épreuve : Championnat de France Minivert**

Catégorie Minime

Pourront participer à cette catégorie tous les pilotes titulaires d'une licence Nationale Compétition Minime (NAM) délivrée par la F.F.M. pour l'année en cours au moment de leur inscription, **âgés de 12 à 13 ans**. Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross pour être classés.

Catégorie Poussin

Elle sera réservée aux enfants de 7 à 11 ans, titulaires d'une licence NEA au moment de leur inscription, avec une cylindrée de 65cc. Les pilotes devront avoir l'autorisation écrite de leur Ligue et posséder le guidon d'or obtenu dans le cadre des Trophées éducatifs de ligue.

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Catégorie Benjamin

Elle sera réservée aux enfants de 9 à 11 ans, titulaires d'une licence NEA au moment de leur inscription, avec une cylindrée de 85cc. Les pilotes devront avoir l'autorisation écrite de leur Ligue et posséder « le guidon d'or » obtenu dans le cadre des Trophées éducatifs de ligue.

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Déroulement des manches :

Le contrôle administratif aura lieu la veille de l'épreuve à partir de **15h00** jusqu'à 19h00 et le matin de l'épreuve **de 7h30 à 9h00**. Chaque pilote se verra attribuer un transpondeur en échange de sa licence. La licence sera restituée à la fin de la journée en échange du transpondeur.

Le contrôle technique aura lieu la veille de l'épreuve à partir de **15h00** jusqu'à 19h00 et le matin de l'épreuve jusqu'à 9h00 (priorité pour la catégorie minime compte tenu des horaires).

Catégorie Minime

Les pilotes seront divisés en deux groupes de 35 pilotes : Minimes Groupe A et Minimes Groupe B

- le matin : Une séance d'essais libres de 15 minutes par groupe.
- fin de matinée : Une manche de 10 minutes + 1 tour par groupe.
- l'après-midi : Une manche de 10 minutes + 1 tour pour chaque catégorie et une finale de 10 minutes + 1 tour pour chaque catégorie, regroupant les 15 premiers scratch du groupe A et du groupe B.

Deux séances d'essais libres de 15 minutes seront organisées, la deuxième sera chronométrée afin d'établir l'ordre d'entrée en grille pour les deux manches de l'après-midi.

La formation des 2 groupes se fera par tirage au sort pour la première épreuve.

Pour les épreuves suivantes nous prendrons 1 pilote sur deux des inscrits en fonction du classement provisoire. Les groupes seront définitifs dès le samedi de l'épreuve à 14 heures malgré les éventuels désistements.

Moto-Club du Val d'Ouve - Les Carrières 50 390 RAUVILLE LA PLACE

☎ : 06.10.63.36.81. Fax : 02.33.41.03.90. - E-mail : contact@mcvo.org et Web : www.mcvo.org

Chaque Groupe effectuera deux manches de 15 mn plus un tour avec attribution de points. Une manche de 15 minutes + 1 tour réunira les 16 premiers pilotes du classement scratch de chaque groupe avec attribution de points.

Pour chaque catégorie, un intervalle de 45 mn est obligatoire entre chaque manche.

Catégories Poussin et Benjamin

La formation des 2 groupes se fera par tirage au sort pour la première épreuve.

Pour les épreuves suivantes nous prendrons 1 pilote sur deux des inscrits en fonction du classement provisoire.

- le matin : Une séance d'essais libres de 15 minutes par groupe.
- fin de matinée : Une manche de 10 minutes + 1 tour par groupe.
- l'après-midi : Une manche de 10 minutes + 1 tour pour chaque catégorie et une finale de 10 minutes + 1 tour pour chaque catégorie, regroupant les 15 premiers scratch du groupe A et du groupe B.

Pour chaque catégorie, un intervalle de 45 mn est obligatoire entre chaque manche.

Dans le cas où une catégorie ne regrouperait pas plus de 40 pilotes, il y aurait deux séances d'essais et 3 manches.

Nota : Les plaques numérotées des machines devront être :

- Catégorie Minime : Numéros noirs sur fond blanc (*numéros aux normes FFM*)
- Catégories Poussin et Benjamin : Numéros blancs sur fond bleu (*numéros aux normes FFM*)

▪ Intérêt de l'épreuve :

Cette épreuve est unique en France et permet aux meilleurs pilotes disposant du niveau Guidon d'or obtenu dans le cadre des Trophée Educatif de chaque région de participer à des courses.

Pour ceux qui ont l'ambition de se lancer dans le Championnat de France 85 cc ou Championnat D'Europe : c'est indispensable.

Ce Championnat « charnière pour les carrières de pilotes » est à ne pas rater et constitue un spectacle magnifique. Il faut noter que le Minivert France a vu passer : **Frédéric Bolley**, né le 17 février 1974, Champion de France Minivert Cadet 1986, Champion de France Minivert Minime 1985 et **Jean Michel BAYLE** (*né en 1971*) : **1982** Champion en 1982, Vice-Champion en 1983 et à nouveau Champion Minivert en 1984.

La part d'émulation est donc très importante lors de ces épreuves et le public ne s'y trompe pas étourdi par les prouesses de ces jeunes bambins parfois moins lourds que leur bolide ! Les récompenses sont attribuées en fonction de l'âge : les minimes et les cadets mais ils roulent en même temps. Il n'est pas rare de voir des cadets battus par des minimes particulièrement audacieux.

L'intérêt ici est de mesurer la motivation des jeunes pilotes face à leurs aînés impliqués dans un championnat de France.

Ils pourront ainsi envisager ce qu'ils peuvent atteindre, après quelques années d'investissement humain ; c'est une exceptionnelle opportunité pour stimuler la compétition mais toujours dans l'esprit de bien connaître ses propres limites.

De plus, le paddock sera pour eux l'opportunité de mesurer concrètement les efforts à fournir pour parvenir à ce niveau de Championnat de France et pour certains Européen.

Comment devenir partenaire de nos manifestations ?

Nous vous proposons :

DES ENCARTS DANS LE PROGRAMME

Attention : format A 5 (14,9 * 21 cm)

Tarifs des encarts dans le programme :

la 1/2 de page A 5 80 €		la page A 5 145 €
Le 1/8^{ème} de page A 5 35 €	Le 1/4 de page A 5 50 €	
Le 1/8^{ème} de page A 5 35 €		

1^{ère} page en couleur

Programme distribué gratuitement aux spectateurs
réalisé en 1 000 exemplaires

DES DONNS

- Dons de coupes et trophées à remettre aux vainqueurs par les donateurs (s'il le souhaite - leur nom sera cité par le speaker),
- Dons de bouquets de fleurs pour les vainqueurs ,
- Dons de maillots, tee-shirts, casquettes, blousons et autres vêtements pour équiper et récompenser les pilotes et bénévoles... avec nos couleurs (*prestation à évaluer avec le partenaire et le bureau du Moto-club du Val d'Ouve*).
- Dons de lots divers pour les vainqueurs (par exemple liés à l'entretien des motos : huiles de moteur, outils... mais cela peut concerner leur camion...),

DES ESPACES SUR LE CIRCUIT

Pendant la manifestation, les panneaux, banderoles et drapeaux permettent de :

- personnaliser les virages,
- matérialiser les sauts,
- flécher les accès,
- annoncer les manifestations,
- ...

et constituent **des points de repères** pour le speaker qui tout au long de ses commentaires citera votre nom.

tarif : 100 € pour 2 objets publicitaires installés.

-
- *En plus, pour le soutien des actions du motoclub du Val d'Ouve :*

pour l'installation toute l'année d'un panneau en fixe sur le terrain de Rauville la Place (à côté de St Sauveur le Vicomte)

tarif : 250 € à 350 € par an

AIDES MATERIELLES

→ Pour l'aménagement du circuit :

- prêt d'engins pour la remise en état de la piste et pour l'arrosage,
- don de matériaux ou remise sur les achats...

→ Pour l'accueil et la restauration :

- prêt de tentes,
- prêt de blocs sanitaires,
- prêt de vaisselles,
- dons de denrées alimentaires ou remise sur achat...

→ Pour le secrétariat :

- prêt de tentes,
- prêt de blocs sanitaires...

→ Pour l'ornement du podium et des structures d'accueil... : prêt de plantes et fleurs

... et pour tous nos partenaires en plus des prestations particulières :

VOTRE ANNONCE DIFFUSEE AU MICRO LE JOUR DE LA COMPETITION

et diffusion d'un CD enregistré

VOTRE LOGO TOUTE L'ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET

www.mcvo.org

VOTRE ANNONCE AFFICHEE LORS D'EXPOSITIONS OU SALONS

durant l'année qui suit !